

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 25
Annonce No **20-55638**
Fournitures

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND BESANCON METROPOLE.
Correspondant : M. Fousseret Jean-Louis, Président,
4, rue Gabriel Plançon
25043 Besançon,
tél. : 03-81-87-88-89,
courriel : agglomeration@grandbesancon.fr
adresse internet : <http://www.grandbesancon.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.
Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau.

Objet du marché : fourniture et maintenance d'un système d'information pour la relève des compteurs d'eau, le traitement et la restitution des données.

Type de marché de fournitures : achat
CPV - Objet principal : 48000000
Objets supplémentaires : 65500000
72267100
30230000.
Lieu de livraison : grand Besançon Métropole, 25000 Besançon.
Code NUTS : -FRC21.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Durée de l'accord-cadre : 5 an(s).
Valeur estimée (H.T.) : 160 000,00 euros.

Caractéristiques principales :

le Département Eau et Assainissement (Dea) souhaite faire évoluer la relève des compteurs d'eau en mettant en place des compteurs communicants soit par de la radio-relève embarquée, soit par de la télé-relève. Le renouvellement du logiciel de gestion des tournées et de l'outil de relève devra permettre à la fois une radio-relève multi protocole depuis des terminaux de saisie portables dotés de nouvelles fonctionnalités (photos, géo guidage) permettant d'optimiser les interventions et la saisie d'informations en terme de fiabilité et de gain de temps de traitement. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : fourniture et maintenance d'un système d'information pour la relève des compteurs d'eau, le traitement et la restitution des données.

Estimation de la valeur (H.T.) : 160 000,00 euros.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Capacité économique et financière - références requises :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 29 mai 2020, à 12 heures

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an.

Il est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

L'Accord-Cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 4.

La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 5 ans.

L'Accord-Cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Période 1 : maximum 60 000,00 euros HT

Période 2 : maximum 25 000,00 euros HT

Période 3 : maximum 25 000,00 euros HT

Période 4 : maximum 25 000,00 euros HT

Période 5 : maximum 25 000,00 euros HT

Total: maximum 160 000,00 euros ht

Les candidats peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une variante. La variante qui sera proposée portera uniquement sur le mode d'hébergement de la solution en SAAS.

Se référer à l'article 7.2 du CCTP.

Les candidats ne sont pas tenus de répondre à l'offre de base.

Après examen des offres, l'entité adjudicatrice engagera des démonstrations et négociations avec les 3 candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes.

Les convocations seront envoyées à chaque candidat, via le profil acheteur, au plus tard 5 jours avant la date de la démonstration / négociation.

Celles-ci sont prévues dans le courant de la semaine 25 (entre le 15 et le 19 juin 2020).

La séance de démonstration se déroulera sur une durée d'environ 2 heures.

L'Entretien de négociation se déroulera sur une durée d'environ 45 minutes.
Une pause d'environ 15 minutes sera programmée entre chacune de ces séances.
Les horaires définitifs seront annoncés dans les convocations.
Conformément à l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 et ce dans le respect de l'égalité de traitement entre les candidats, en raison de la crise sanitaire si les modalités ci-dessus ne peuvent être respectées, celles-ci pourront être modifiées en cours de procédure.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.
Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.
L'Entité adjudicatrice applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 avril 2020.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon
30, rue Charles Nodier Cedex 3
25044 Besançon,
tél. : 03-81-82-60-00,
courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr,
télécopieur : 03-81-82-60-01
adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. Pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ;
- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ;
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-Et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

Mots descripteurs : Compteur d'eau, Informatique (matériel), Logiciel, Matériel de transmission.